



Appel à la Solidarité Intergénérationnelle !

Par sa réforme de retraite à point, le gouvernement a la volonté d'appauvrir tous les retraités en limitant le budget consacré aux retraites aux 14 % du Produit Intérieur Brut (P.I.B.) alors que le nombre de retraités va augmenter.

Avec la présence de très nombreuses et nombreux retraités syndiqués ou pas dans toutes les manifestations du département, l'USR CGT des Bouches du Rhône affirme haut et fort que la solidarité intergénérationnelle existe bel et bien !

Les retraités exigent avec toute la CGT le retrait de la contreréforme de la retraite à point !!!

Nous agissons pour :

- L'indexation des pensions sur l'évolution des salaires, le maintien et l'amélioration des règles actuelles des pensions de réversion.
- Le rattrapage des années de gel et de sous-indexation.
- le maintien de la pension de réversion des 55 ans.
- Un plan pour la perte d'autonomie à la hauteur des enjeux en termes de créations d'emplois et qui permette une prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale.
- Des services publics de proximité en nombre suffisant et la réduction de la fracture numérique.
- Des soins de qualité accessibles à tous, sans dépassement d'honoraire, le maintien et le développement de structures de proximité (hôpitaux, maisons médicales, centres de soins...)
- l'intégration de la dépendance dans la branche maladie de la sécurité sociale

L'USR CGT 13 soutien l'appel de l'Union Départementale CGT 13 à renforcer et élargir la mobilisation par la grève et la reconduction de celle-ci, et pour cela nous voulons faire vivre la solidarité intergénérationnelle !

Nous voulons tous ensemble « bloquer l'économie » pour « gagner le retrait du projet de retraite à point ».

« Les retraités s'en mêlent et sont solidaires » !

Pour permettre que dure la lutte par la grève jusqu'au retrait du projet, la solidarité financière est un acte essentiel, que nous retraités(es) pouvons faire vivre !

5, 10, 20 euros ou plus si possible, versés à la Caisse de Solidarité, c'est autant d'encouragements, de soutien pour nos camarades en lutte.

➤ **Les versements sont à effectuer à l'ordre de l'USR CGT 13 « solidarité intergénérationnelle » auprès des militants(es) retraités dans toutes les sections professionnelles et multi professionnelles.**